

DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

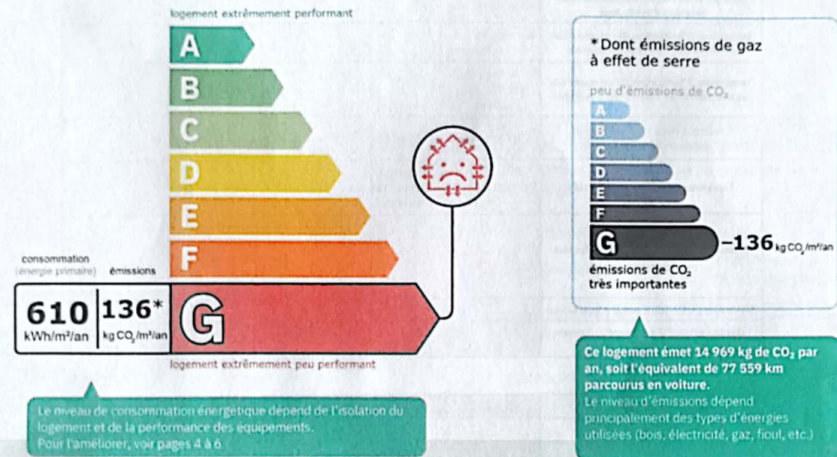
N°ADEME : 2265E1044652M
Établi le : 12/05/2022
Valable jusqu'au : 11/05/2032

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>

Adresse : **13, place de l'église
65100 LOURDES**
Type de bien : **Maison Individuelle**
Année de construction : **1948 - 1974**
Surface habitable : **110 m²**

Propriétaire : **Mr et Mme LUIS MENDONCA**
Adresse : **13, place de l'église 65100 LOURDES**

Performance énergétique et climatique



Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **3 930 €** et **5 360 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? Voir p.3

Informations diagnostiqueur

eirl plovier abeille diagnostics
9, rue Gambetta
64800 NAY
tel : 0649362606

Diagnostiqueur : **PLOVIER Ludovic**
Email : **abeillediagnostics@orange.fr**
N° de certification : **12-291**
Organisme de certification : **ABCIDIA
CERTIFICATION**



Prescriptions d'Urbanisme applicables dans les zones de bruit des Aéroports



PRESCRIPTIONS D'URBANISME APPLICABLES DANS LES ZONES DE BRUIT DES AERODROMES

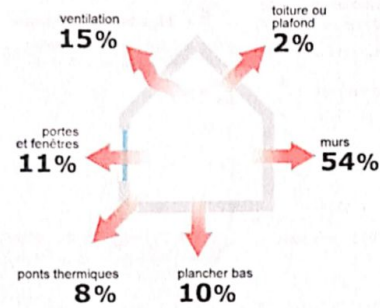
CONSTRUCTIONS NOUVELLES	ZONE A	ZONE B	ZONE C	ZONE D
Logements nécessaires à l'activité de l'aérodrome, hôtels de voyageurs en transit				
Logements de fonction nécessaires aux activités industrielles ou commerciales admises dans la zone	dans les secteurs déjà urbanisés			
Immeubles d'habitation directement liés ou nécessaires à l'activité agricole	dans les secteurs déjà urbanisés			
Immeubles d'habitation directement liés ou nécessaires à l'activité aéronautique	s'ils ne peuvent être localisés ailleurs			
Constructions à usage industriel, commercial et agricole	s'ils ne risquent pas d'entraîner l'implantation de population permanente			
Equipements publics ou collectifs	s'ils sont nécessaires à l'activité aéronautique ou indispensables aux populations existantes			
Maisons d'habitation individuelles non groupées			si secteur d'accueil déjà urbanisé et desservi par équipements publics sous réserve d'un faible accroissement de la capacité d'accueil	
Immeubles collectifs à usage d'habitation				
Habitat groupé (lotissement, ...) parcs résidentiels de loisirs				

HABITAT EXISTANT	ZONE A	ZONE B	ZONE C	ZONE D
Opérations de rénovation, de réhabilitation, d'amélioration, d'extension mesurée ou de reconstruction des constructions existantes	sous réserve de ne pas accroître la capacité d'accueil d'habitants exposés aux nuisances			
Opérations de réhabilitation et de réaménagement urbain pour permettre le renouvellement urbain des quartiers ou villages existants			si elles n'entraînent pas d'augmentation de la population soumise aux nuisances sonores	

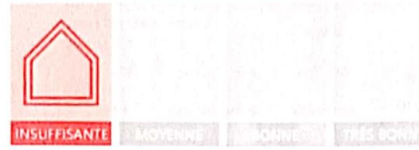
CONSTRUCTIONS NOUVELLES ET HABITAT EXISTANT		
autorisé sous réserve de mesures d'isolation acoustique	autorisé sous conditions	Non autorisé

© DGAC 2004

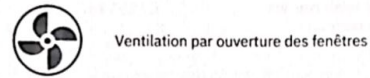
Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



Système de ventilation en place



Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



logement traversant



toiture isolée

Pour améliorer le confort d'été :



Équipez les fenêtres de votre logement de volets extérieurs ou brise-soleil.

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :

- pompe à chaleur
- chauffe-eau thermodynamique
- panneaux solaires photovoltaïques
- panneaux solaires thermiques
- géothermie
- réseau de chaleur ou de froid vertueux
- chauffage au bois

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

Usage	Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
chauffage	▲ Gaz Naturel 59 813 (59 813 é.f.)	entre 3 450 € et 4 680 €	88 %
eau chaude	▲ Gaz Naturel 5 955 (5 955 é.f.)	entre 340 € et 470 €	9 %
refroidissement			0 %
éclairage	⚡ Electrique 499 (217 é.f.)	entre 50 € et 80 €	1 %
auxiliaires	⚡ Electrique 888 (306 é.f.)	entre 90 € et 130 €	2 %
énergie totale pour les usages recensés :	67 155 kWh (66 371 kWh é.f.)	entre 3 930 € et 5 360 € par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 115ℓ par jour.

* Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

é.f. → énergie finale
Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C c'est -16% sur votre facture **soit -767€ par an**

Astuces

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

Astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 115ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

47ℓ consommés en moins par jour, c'est -11% sur votre facture **soit -52€ par an**

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40ℓ

Astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.







En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie


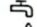



Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel.
Nettoyer régulièrement les bouches.
Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement





	description	isolation
 Murs	Mur en blocs de béton creux d'épaisseur ≤ 20 cm non isolé donnant sur un local non chauffé non accessible Mur en blocs de béton creux d'épaisseur ≤ 20 cm non isolé donnant sur l'extérieur Mur en briques creuses d'épaisseur ≤ 15 cm non isolé donnant sur un garage	insuffisante
 Plancher bas	Plancher lourd type entrevous terre-cuite, poutrelles béton donnant sur un garage	insuffisante
 Toiture/plafond	Plafond sur solives bois donnant sur un comble fortement ventilé	moyenne
 Portes et fenêtres	Porte(s) bois opaque pleine Portes-fenêtres battantes avec soubassement pvc, double vitrage avec lame d'air 16 mm Fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 8 mm Fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 8 mm et volets roulants aluminium Fenêtres battantes métal sans rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 8 mm et volets roulants aluminium Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 16 mm et volets roulants aluminium Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 16 mm	moyenne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 Chauffage	Chaudière individuelle gaz classique ancienne. Emetteur(s): radiateur bitube sans robinet thermostatique
 Eau chaude sanitaire	Accumulateur gaz classique installé entre 1990 et 2000
 Climatisation	Néant
 Ventilation	Ventilation par ouverture des fenêtres
 Pilotage	Sans système d'intermittence

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 Chauffe-eau	Vérifier la température d'eau du ballon (55°C-60°C) pour éviter le risque de développement de la légionnelle (en dessous de 50°C).
 Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
 Radiateur	Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe. Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur. Purger les radiateurs s'il y a de l'air.

	Matériau mur	⌘ Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Épaisseur mur	⌘ Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	⌘ Observé / mesuré	non
Mur 5 Ouest	Surface du mur	⌘ Observé / mesuré	54,95 m²
	Type de local adjacent	⌘ Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	⌘ Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Épaisseur mur	⌘ Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	⌘ Observé / mesuré	non
Plancher	Surface de plancher bas	⌘ Observé / mesuré	55 m²
	Type de local adjacent	⌘ Observé / mesuré	un garage
	Surface Alu	⌘ Observé / mesuré	55 m²
	Etat isolation des parois Alu	⌘ Observé / mesuré	non isolé
	Surface Aue	⌘ Observé / mesuré	60 m²
	Etat isolation des parois Aue	⌘ Observé / mesuré	non isolé
	Type de pb	⌘ Observé / mesuré	Plancher lourd type entrevous terre-cuite, poutrelles béton
	Isolation: oui / non / inconnue	⌘ Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	✗ Valeur par défaut	1948 - 1974
	Surface de plancher haut	⌘ Observé / mesuré	55 m²
Plafond	Type de local adjacent	⌘ Observé / mesuré	un comble fortement ventilé
	Surface Alu	⌘ Observé / mesuré	55 m²
	Surface Aue	⌘ Observé / mesuré	80 m²
	Etat isolation des parois Aue	⌘ Observé / mesuré	non isolé
	Type de pb	⌘ Observé / mesuré	Plafond sur solives bois
	Isolation	⌘ Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	📄 Document fourni	1983 - 1988
Fenêtre 1 Est	Surface de baies	⌘ Observé / mesuré	1,3 m²
	Placement	⌘ Observé / mesuré	Mur 2 Est
	Orientation des baies	⌘ Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	⌘ Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	⌘ Observé / mesuré	Fenêtres coulissantes
	Type menuiserie	⌘ Observé / mesuré	Métal sans rupteur de ponts thermiques
	Type de vitrage	⌘ Observé / mesuré	double vitrage
	Épaisseur lame air	⌘ Observé / mesuré	8 mm
	Présence couche peu émissive	⌘ Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	⌘ Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	⌘ Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	⌘ Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type de masques proches	⌘ Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	⌘ Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	⌘ Observé / mesuré	30 - 60°
	Fenêtre 2 Est	Surface de baies	⌘ Observé / mesuré
Placement		⌘ Observé / mesuré	Mur 2 Est
Orientation des baies		⌘ Observé / mesuré	Est
Inclinaison vitrage		⌘ Observé / mesuré	vertical
Type ouverture		⌘ Observé / mesuré	Fenêtres coulissantes
Type menuiserie		⌘ Observé / mesuré	Métal sans rupteur de ponts thermiques
Type de vitrage		⌘ Observé / mesuré	double vitrage
Épaisseur lame air		⌘ Observé / mesuré	8 mm
Présence couche peu émissive		⌘ Observé / mesuré	non
Gaz de remplissage		⌘ Observé / mesuré	Air
Positionnement de la menuiserie	⌘ Observé / mesuré	au nu intérieur	

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Référence du logiciel validé : **LCIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.23.7]** Justificatifs fournis pour établir le DPE :
 Référence du DPE : **22_05_22797** **Neant**
 Date de visite du bien : **12/05/2022**
 Invariant fiscal du logement : **N/A**
 Référence de la parcelle cadastrale : **Section cadastrale CD, Parcelle(s) n° 29,**
 Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**
 Numéro d'immatriculation de la copropriété : **N/A**

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :
 Néant

Généralités

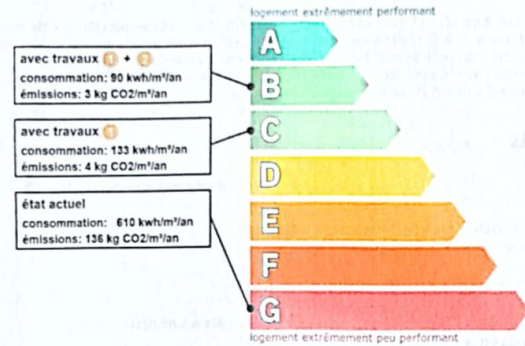
Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	📍 Observé / mesuré	65 Hautes Pyrénées
Altitude	📏 Donnée en ligne	406 m
Type de bien	📍 Observé / mesuré	Maison Individuelle
Année de construction	≈ Estimé	1948 - 1974
Surface habitable du logement	📏 Observé / mesuré	110 m²
Nombre de niveaux du logement	📍 Observé / mesuré	2
Hauteur moyenne sous plafond	📏 Observé / mesuré	2.8 m

Enveloppe

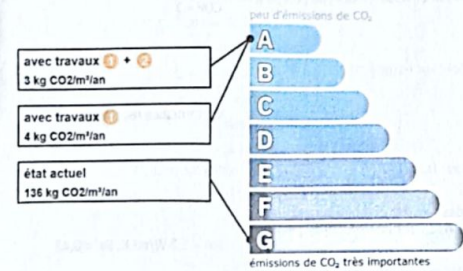
Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Mur 1 Nord	Surface du mur	📏 Observé / mesuré 18,2 m²
	Type de local adjacent	📍 Observé / mesuré un local non chauffé non accessible
	Matériau mur	📍 Observé / mesuré Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	📏 Observé / mesuré ≤ 20 cm
Mur 2 Est	Isolation	📍 Observé / mesuré non
	Surface du mur	📏 Observé / mesuré 62,79 m²
	Type de local adjacent	📍 Observé / mesuré l'extérieur
	Matériau mur	📍 Observé / mesuré Mur en blocs de béton creux
Mur 3 Est	Epaisseur mur	📏 Observé / mesuré ≤ 20 cm
	Isolation	📍 Observé / mesuré non
	Surface du mur	📏 Observé / mesuré 19,6 m²
	Type de local adjacent	📍 Observé / mesuré un garage
	Surface Aiu	📏 Observé / mesuré 55 m²
	Etat isolation des parois Aiu	📍 Observé / mesuré non isolé
	Surface Aue	📏 Observé / mesuré 60 m²
	Etat isolation des parois Aue	📍 Observé / mesuré non isolé
Mur 4 Sud	Matériau mur	📍 Observé / mesuré Mur en briques creuses
	Epaisseur mur	📏 Observé / mesuré ≤ 15 cm
	Isolation	📍 Observé / mesuré non
	Surface du mur	📏 Observé / mesuré 28,13 m²
Type de local adjacent	📍 Observé / mesuré l'extérieur	

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



FAIRE
Faire Faire Faire

Préparez votre projet !

Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

www.faire.fr/trouver-un-conseiller
ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

www.faire.fr/aides-de-financement

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Faire Faire Faire



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack 1 de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack 2 d'aller vers un logement très performant.







Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux 1 + 2 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack 1 avant le pack 2). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels



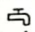
Montant estimé : 18100 à 37100€

Lot	Description	Performance recommandée
 Ventilation	Installer une VMC hygroréglable type B et reprise de l'étanchéité à l'air de l'enveloppe	
 Mur	Isolation des murs par l'extérieur. Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible. ▲ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	$R > 4,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
 Chauffage	Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS.	SCOP = 4
 Eau chaude sanitaire	Remplacer le système actuel par un appareil de type pompe à chaleur.	COP = 3

2

Les travaux à envisager

Montant estimé : 12800 à 19200€

Lot	Description	Performance recommandée
 Plancher	Isolation des planchers en sous face.	$R > 3,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
 Portes et fenêtres	Remplacer les fenêtres par des fenêtres double vitrage à isolation renforcée. Remplacer les portes par des menuiseries plus performantes. ▲ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	$U_w = 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$, $S_w = 0,42$
 Eau chaude sanitaire	Mettre en place un système Solaire	

Commentaires :

Le présent diagnostic se limite aux zones visibles et accessibles

	Largeur du dormant menuiserie	⊖ Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	⊖ Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	⊖ Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	⊖ Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	⊖ Observé / mesuré	30 - 60°
Fenêtre 3 Sud	Surface de baies	⊖ Observé / mesuré	9,87 m²
	Placement	⊖ Observé / mesuré	Mur 4 Sud
	Orientation des baies	⊖ Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	⊖ Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	⊖ Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	⊖ Observé / mesuré	Métal sans rupteur de ponts thermiques
	Type de vitrage	⊖ Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	⊖ Observé / mesuré	8 mm
	Présence couche peu émissive	⊖ Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	⊖ Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	⊖ Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	⊖ Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	⊖ Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	⊖ Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	⊖ Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	⊖ Observé / mesuré	30 - 60°
Fenêtre 4 Est	Surface de baies	⊖ Observé / mesuré	1,22 m²
	Placement	⊖ Observé / mesuré	Mur 2 Est
	Orientation des baies	⊖ Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	⊖ Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	⊖ Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	⊖ Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	⊖ Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	⊖ Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	⊖ Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	⊖ Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	⊖ Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	⊖ Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	⊖ Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	⊖ Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	⊖ Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	⊖ Observé / mesuré	5,4 m²
	Placement	⊖ Observé / mesuré	Mur 4 Sud
	Orientation des baies	⊖ Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	⊖ Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	⊖ Observé / mesuré	Fenêtres coulissantes
	Type menuiserie	⊖ Observé / mesuré	Métal sans rupteur de ponts thermiques
	Type de vitrage	⊖ Observé / mesuré	double vitrage
Fenêtre 5 Sud	Epaisseur lame air	⊖ Observé / mesuré	8 mm
	Présence couche peu émissive	⊖ Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	⊖ Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	⊖ Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	⊖ Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	⊖ Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	⊖ Observé / mesuré	Absence de masque proche

Fenêtre 6 Ouest	Type de masques lointains	⊕ Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (*)	⊕ Observé / mesuré	30 - 60°
	Surface de bales	⊕ Observé / mesuré	1,05 m²
	Placement	⊕ Observé / mesuré	Mur 5 Ouest
	Orientation des bales	⊕ Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	⊕ Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	⊕ Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	⊕ Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	⊕ Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	⊕ Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	⊕ Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	⊕ Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	⊕ Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	⊕ Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Type de masques proches	⊕ Observé / mesuré	Absence de masque proche	
Type de masques lointains	⊕ Observé / mesuré	Absence de masque lointain	
Porte-fenêtre Est	Surface de bales	⊕ Observé / mesuré	4,5 m²
	Placement	⊕ Observé / mesuré	Mur 2 Est
	Orientation des bales	⊕ Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	⊕ Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	⊕ Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
	Type menuiserie	⊕ Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	⊕ Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	⊕ Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	⊕ Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	⊕ Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	⊕ Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	⊕ Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type de masques proches	⊕ Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	⊕ Observé / mesuré	Masque homogène
Porte	Hauteur a (*)	⊕ Observé / mesuré	30 - 60°
	Surface de porte	⊕ Observé / mesuré	1,69 m²
	Placement	⊕ Observé / mesuré	Mur 2 Est
	Positionnement de la menuiserie	⊕ Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 1	Largeur du dormant menuiserie	⊕ Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	⊕ Observé / mesuré	au nu Intérieur
	Type de pont thermique	⊕ Observé / mesuré	Mur 2 Est / Porte-fenêtre Est
	Type isolation	⊕ Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 2	Longueur du PT	⊕ Observé / mesuré	11 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	⊕ Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	⊕ Observé / mesuré	au nu Intérieur
	Type de pont thermique	⊕ Observé / mesuré	Mur 2 Est / Fenêtre 1 Est
Pont Thermique 3	Type isolation	⊕ Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	⊕ Observé / mesuré	4,6 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	⊕ Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	⊕ Observé / mesuré	au nu Intérieur
Pont Thermique 3	Type de pont thermique	⊕ Observé / mesuré	Mur 2 Est / Fenêtre 2 Est
	Type isolation	⊕ Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	⊕ Observé / mesuré	4,6 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	⊕ Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Pont Thermique 3	Position menuiseries	⊕ Observé / mesuré	au nu Intérieur
	Type de pont thermique	⊕ Observé / mesuré	Mur 2 Est / Fenêtre 2 Est

Pont Thermique 4	Type de pont thermique	⊖ Observé / mesuré	Mur 4 Sud / Fenêtre 3 Sud
	Type isolation	⊖ Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	⊖ Observé / mesuré	13,6 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	⊖ Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Pont Thermique 5	Position menuiseries	⊖ Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	⊖ Observé / mesuré	Mur 2 Est / Porte
	Type isolation	⊖ Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	⊖ Observé / mesuré	4,91 m
Pont Thermique 6	Largeur du dormant menuiserie Lp	⊖ Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	⊖ Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	⊖ Observé / mesuré	Mur 2 Est / Fenêtre 4 Est
	Type isolation	⊖ Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 7	Longueur du PT	⊖ Observé / mesuré	4,5 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	⊖ Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	⊖ Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	⊖ Observé / mesuré	Mur 4 Sud / Fenêtre 5 Sud
Pont Thermique 8	Type isolation	⊖ Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	⊖ Observé / mesuré	13,4 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	⊖ Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	⊖ Observé / mesuré	au nu Intérieur
Pont Thermique 9	Type de pont thermique	⊖ Observé / mesuré	Mur 5 Ouest / Fenêtre 6 Ouest
	Type isolation	⊖ Observé / mesuré	non isolé
	Longueur du PT	⊖ Observé / mesuré	4,1 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	⊖ Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Pont Thermique 10	Position menuiseries	⊖ Observé / mesuré	au nu Intérieur
	Type PT	⊖ Observé / mesuré	Mur 1 Nord / Plancher Int.
	Type isolation	⊖ Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT I	⊖ Observé / mesuré	3,2 m
Pont Thermique 11	Type PT	⊖ Observé / mesuré	Mur 1 Nord / Plancher
	Type isolation	⊖ Observé / mesuré	non isolé / inconnue
	Longueur du PT I	⊖ Observé / mesuré	3,2 m
	Type PT	⊖ Observé / mesuré	Mur 2 Est / Plancher Int.
Pont Thermique 12	Type isolation	⊖ Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT I	⊖ Observé / mesuré	13 m
	Type PT	⊖ Observé / mesuré	Mur 2 Est / Plancher
	Type isolation	⊖ Observé / mesuré	non isolé / inconnue
Pont Thermique 13	Longueur du PT I	⊖ Observé / mesuré	13 m
	Type PT	⊖ Observé / mesuré	Mur 3 Est / Plancher Int.
	Type isolation	⊖ Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT I	⊖ Observé / mesuré	1 m
Pont Thermique 14	Type PT	⊖ Observé / mesuré	Mur 3 Est / Plancher
	Type isolation	⊖ Observé / mesuré	non isolé / inconnue
	Longueur du PT I	⊖ Observé / mesuré	1 m
	Type PT	⊖ Observé / mesuré	Mur 4 Sud / Plancher Int.
Pont Thermique 15	Type isolation	⊖ Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT I	⊖ Observé / mesuré	8,2 m
	Type PT	⊖ Observé / mesuré	Mur 4 Sud / Plancher
	Type isolation	⊖ Observé / mesuré	non isolé / inconnue
Pont Thermique 16	Longueur du PT I	⊖ Observé / mesuré	8,2 m
	Type PT	⊖ Observé / mesuré	Mur 5 Ouest / Plancher Int.
	Type isolation	⊖ Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Type isolation	⊖ Observé / mesuré	non isolé / non isolé

	Longueur du PT I	⊕ Observé / mesuré	10 m
Pont Thermique 18	Type PT	⊕ Observé / mesuré	Mur 5 Ouest / Plancher
	Type isolation	⊕ Observé / mesuré	non isolé / Inconnue
	Longueur du PT I	⊕ Observé / mesuré	10 m

Systemes

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée	
Ventilation	Type de ventilation	⊕ Observé / mesuré	Ventilation par ouverture des fenêtres
	Année installation	📄 Document fourni	Inconnue
	Façades exposées	⊕ Observé / mesuré	plusieurs
	Logement Traversant	⊕ Observé / mesuré	oui
Chauffage	Type d'installation de chauffage	⊕ Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Surface chauffée	⊕ Observé / mesuré	110 m²
	Nombre de niveaux desservis	⊕ Observé / mesuré	1
	Type générateur	⊕ Observé / mesuré	Gaz Naturel - Chaudière gaz classique installée avant 1981
	Année installation générateur	✗ Valeur par défaut	1948 - 1974
	Energie utilisée	⊕ Observé / mesuré	Gaz Naturel
	Cper (présence d'une ventouse)	⊕ Observé / mesuré	non
	Présence d'une veilleuse	⊕ Observé / mesuré	non
	Chaudière murale	⊕ Observé / mesuré	non
	Présence d'une régulation/Ajust.T* Fonctionnement	⊕ Observé / mesuré	non
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	⊕ Observé / mesuré	non
	Type émetteur	⊕ Observé / mesuré	Radiateur bitube sans robinet thermostatique
	Température de distribution	⊕ Observé / mesuré	supérieur à 65°C
	Année installation émetteur	⊕ Observé / mesuré	Inconnue
Type de chauffage	⊕ Observé / mesuré	central	
Équipement intermittence	⊕ Observé / mesuré	Sans système d'intermittence	
Eau chaude sanitaire	Nombre de niveaux desservis	⊕ Observé / mesuré	1
	Type générateur	⊕ Observé / mesuré	Gaz Naturel - Accumulateur gaz classique installé entre 1990 et 2000
	Année installation générateur	⊕ Observé / mesuré	Inconnue
	Energie utilisée	⊕ Observé / mesuré	Gaz Naturel
	Présence d'une veilleuse	⊕ Observé / mesuré	non
	Chaudière murale	⊕ Observé / mesuré	non
	Présence d'une régulation/Ajust.T* Fonctionnement	⊕ Observé / mesuré	non
	Type de distribution	⊕ Observé / mesuré	production hors volume habitable
	Type de production	⊕ Observé / mesuré	accumulation
Volume de stockage	⊕ Observé / mesuré	150 L	

Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêtés du 21 octobre 2021 décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Notes : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011 - 102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse (détail sur www.info-certif.fr)

Informations société : eirl plovier abeille diagnostics 9, rue Gambetta 64800 NAY
Tél. : 0649362606 - N°SIREN : 798215463 - Compagnie d'assurance : AXA n° 10108398204



ATTENTAMENTE SUI CARTELLI DI SEGNALI PER LA STRADA N° 32, 33, 33B, 33C, 33D, 33E, 33F, 33G, 33H, 33I, 33J, 33K, 33L, 33M, 33N, 33O, 33P, 33Q, 33R, 33S, 33T, 33U, 33V, 33W, 33X, 33Y, 33Z, 33AA, 33AB, 33AC, 33AD, 33AE, 33AF, 33AG, 33AH, 33AI, 33AJ, 33AK, 33AL, 33AM, 33AN, 33AO, 33AP, 33AQ, 33AR, 33AS, 33AT, 33AU, 33AV, 33AW, 33AX, 33AY, 33AZ, 33BA, 33BB, 33BC, 33BD, 33BE, 33BF, 33BG, 33BH, 33BI, 33BJ, 33BK, 33BL, 33BM, 33BN, 33BO, 33BP, 33BQ, 33BR, 33BS, 33BT, 33BU, 33BV, 33BW, 33BX, 33BY, 33BZ, 33CA, 33CB, 33CC, 33CD, 33CE, 33CF, 33CG, 33CH, 33CI, 33CJ, 33CK, 33CL, 33CM, 33CN, 33CO, 33CP, 33CQ, 33CR, 33CS, 33CT, 33CU, 33CV, 33CW, 33CX, 33CY, 33CZ, 33DA, 33DB, 33DC, 33DD, 33DE, 33DF, 33DG, 33DH, 33DI, 33DJ, 33DK, 33DL, 33DM, 33DN, 33DO, 33DP, 33DQ, 33DR, 33DS, 33DT, 33DU, 33DV, 33DW, 33DX, 33DY, 33DZ, 33EA, 33EB, 33EC, 33ED, 33EE, 33EF, 33EG, 33EH, 33EI, 33EJ, 33EK, 33EL, 33EM, 33EN, 33EO, 33EP, 33EQ, 33ER, 33ES, 33ET, 33EU, 33EV, 33EW, 33EX, 33EY, 33EZ, 33FA, 33FB, 33FC, 33FD, 33FE, 33FF, 33FG, 33FH, 33FI, 33FJ, 33FK, 33FL, 33FM, 33FN, 33FO, 33FP, 33FQ, 33FR, 33FS, 33FT, 33FU, 33FV, 33FW, 33FX, 33FY, 33FZ, 33GA, 33GB, 33GC, 33GD, 33GE, 33GF, 33GG, 33GH, 33GI, 33GJ, 33GK, 33GL, 33GM, 33GN, 33GO, 33GP, 33GQ, 33GR, 33GS, 33GT, 33GU, 33GV, 33GW, 33GX, 33GY, 33GZ, 33HA, 33HB, 33HC, 33HD, 33HE, 33HF, 33HG, 33HH, 33HI, 33HJ, 33HK, 33HL, 33HM, 33HN, 33HO, 33HP, 33HQ, 33HR, 33HS, 33HT, 33HU, 33HV, 33HW, 33HX, 33HY, 33HZ, 33IA, 33IB, 33IC, 33ID, 33IE, 33IF, 33IG, 33IH, 33II, 33IJ, 33IK, 33IL, 33IM, 33IN, 33IO, 33IP, 33IQ, 33IR, 33IS, 33IT, 33IU, 33IV, 33IW, 33IX, 33IY, 33IZ, 33JA, 33JB, 33JC, 33JD, 33JE, 33JF, 33JG, 33JH, 33JI, 33JJ, 33JK, 33JL, 33JM, 33JN, 33JO, 33JP, 33JQ, 33JR, 33JS, 33JT, 33JU, 33JV, 33JW, 33JX, 33JY, 33JZ, 33KA, 33KB, 33KC, 33KD, 33KE, 33KF, 33KG, 33KH, 33KI, 33KJ, 33KK, 33KL, 33KM, 33KN, 33KO, 33KP, 33KQ, 33KR, 33KS, 33KT, 33KU, 33KV, 33KW, 33KX, 33KY, 33KZ, 33LA, 33LB, 33LC, 33LD, 33LE, 33LF, 33LG, 33LH, 33LI, 33LJ, 33LK, 33LL, 33LM, 33LN, 33LO, 33LP, 33LQ, 33LR, 33LS, 33LT, 33LU, 33LV, 33LW, 33LX, 33LY, 33LZ, 33MA, 33MB, 33MC, 33MD, 33ME, 33MF, 33MG, 33MH, 33MI, 33MJ, 33MK, 33ML, 33MN, 33MO, 33MP, 33MQ, 33MR, 33MS, 33MT, 33MU, 33MV, 33MW, 33MX, 33MY, 33MZ, 33NA, 33NB, 33NC, 33ND, 33NE, 33NF, 33NG, 33NH, 33NI, 33NJ, 33NK, 33NL, 33NM, 33NO, 33NP, 33NQ, 33NR, 33NS, 33NT, 33NU, 33NV, 33NW, 33NX, 33NY, 33NZ, 33OA, 33OB, 33OC, 33OD, 33OE, 33OF, 33OG, 33OH, 33OI, 33OJ, 33OK, 33OL, 33OM, 33ON, 33OO, 33OP, 33OQ, 33OR, 33OS, 33OT, 33OU, 33OV, 33OW, 33OX, 33OY, 33OZ, 33PA, 33PB, 33PC, 33PD, 33PE, 33PF, 33PG, 33PH, 33PI, 33PJ, 33PK, 33PL, 33PM, 33PN, 33PO, 33PP, 33PQ, 33PR, 33PS, 33PT, 33PU, 33PV, 33PW, 33PX, 33PY, 33PZ, 33QA, 33QB, 33QC, 33QD, 33QE, 33QF, 33QG, 33QH, 33QI, 33QJ, 33QK, 33QL, 33QM, 33QN, 33QO, 33QP, 33QQ, 33QR, 33QS, 33QT, 33QU, 33QV, 33QW, 33QX, 33QY, 33QZ, 33RA, 33RB, 33RC, 33RD, 33RE, 33RF, 33RG, 33RH, 33RI, 33RJ, 33RK, 33RL, 33RM, 33RN, 33RO, 33RP, 33RQ, 33RR, 33RS, 33RT, 33RU, 33RV, 33RW, 33RX, 33RY, 33RZ, 33SA, 33SB, 33SC, 33SD, 33SE, 33SF, 33SG, 33SH, 33SI, 33SJ, 33SK, 33SL, 33SM, 33SN, 33SO, 33SP, 33SQ, 33SR, 33SS, 33ST, 33SU, 33SV, 33SW, 33SX, 33SY, 33SZ, 33TA, 33TB, 33TC, 33TD, 33TE, 33TF, 33TG, 33TH, 33TI, 33TJ, 33TK, 33TL, 33TM, 33TN, 33TO, 33TP, 33TQ, 33TR, 33TS, 33TT, 33TU, 33TV, 33TW, 33TX, 33TY, 33TZ, 33UA, 33UB, 33UC, 33UD, 33UE, 33UF, 33UG, 33UH, 33UI, 33UJ, 33UK, 33UL, 33UM, 33UN, 33UO, 33UP, 33UQ, 33UR, 33US, 33UT, 33UU, 33UV, 33UW, 33UX, 33UY, 33UZ, 33VA, 33VB, 33VC, 33VD, 33VE, 33VF, 33VG, 33VH, 33VI, 33VJ, 33VK, 33VL, 33VM, 33VN, 33VO, 33VP, 33VQ, 33VR, 33VS, 33VT, 33VU, 33VV, 33VW, 33VX, 33VY, 33VZ, 33WA, 33WB, 33WC, 33WD, 33WE, 33WF, 33WG, 33WH, 33WI, 33WJ, 33WK, 33WL, 33WM, 33WN, 33WO, 33WP, 33WQ, 33WR, 33WS, 33WT, 33WU, 33WV, 33WW, 33WX, 33WY, 33WZ, 33XA, 33XB, 33XC, 33XD, 33XE, 33XF, 33XG, 33XH, 33XI, 33XJ, 33XK, 33XL, 33XM, 33XN, 33XO, 33XP, 33XQ, 33XR, 33XS, 33XT, 33XU, 33XV, 33XW, 33XX, 33XY, 33XZ, 33YA, 33YB, 33YC, 33YD, 33YE, 33YF, 33YG, 33YH, 33YI, 33YJ, 33YK, 33YL, 33YM, 33YN, 33YO, 33YP, 33YQ, 33YR, 33YS, 33YT, 33YU, 33YV, 33YW, 33YX, 33YY, 33YZ, 33ZA, 33ZB, 33ZC, 33ZD, 33ZE, 33ZF, 33ZG, 33ZH, 33ZI, 33ZJ, 33ZK, 33ZL, 33ZM, 33ZN, 33ZO, 33ZP, 33ZQ, 33ZR, 33ZS, 33ZT, 33ZU, 33ZV, 33ZW, 33ZX, 33ZY, 33ZZ.

Il presente **PIANO** Lubrifici, rappresenta per la ditta un piano strategico di gestione delle risorse umane e materiali, che si applica al periodo di tempo che va dal 1° gennaio 2024 al 31 dicembre 2024.

Il presente Piano è stato approvato dal Consiglio di Amministrazione della ditta, in data 15/01/2024.

Descrizione	Nome del Dipendente	Data di nascita	CF	Indirizzo
Amministratore	PIRELLA GIANFRANCO	15/01/1965	00000000000	00100 - ROMA
Amministratore	PIRELLA GIANFRANCO	15/01/1965	00000000000	00100 - ROMA
Amministratore	PIRELLA GIANFRANCO	15/01/1965	00000000000	00100 - ROMA
Amministratore	PIRELLA GIANFRANCO	15/01/1965	00000000000	00100 - ROMA
Amministratore	PIRELLA GIANFRANCO	15/01/1965	00000000000	00100 - ROMA
Amministratore	PIRELLA GIANFRANCO	15/01/1965	00000000000	00100 - ROMA
Amministratore	PIRELLA GIANFRANCO	15/01/1965	00000000000	00100 - ROMA
Amministratore	PIRELLA GIANFRANCO	15/01/1965	00000000000	00100 - ROMA

Il presente Piano è stato approvato dal Consiglio di Amministrazione della ditta, in data 15/01/2024.

Firma del Legittimato a Firmare

Spazio per l'Autografo del Legittimato

Articolo 1 del presente Piano di gestione delle risorse umane e materiali, che si applica al periodo di tempo che va dal 1° gennaio 2024 al 31 dicembre 2024.

047775
VD ASSONER
81 BOULEVARD PIERRE PREMIER
33110 LE ROSCAT
05 56 36 36 78
06 97 80 88 06
contact@assonere.fr
NORBAS 13 010 220 (VD ASSOCIÉS)
Site OPA15 www.opa15.fr



Assurance et Banque

ETEL ARELLE DIAGNOSTIC
9 RUE GARDETTA
64800 NAT

Votre contrat
Responsabilité Civile Prestataire
Souscrit le 18/10/2018

Vos références
Contrat
13106396204
Client
825530830

Date du courrier
03 janvier 2022

Votre attestation Responsabilité Civile Prestataire

AXA France IARD assiste que :
ARELLE DIAGNOSTIC

Est titulaire du contrat d'assurance n° 13106396204 ayant pris effet le 18/10/2018.
Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :
DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS OBLIGATOIRES, REALISES DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER TECHNIQUE IMMOBILIER ET/ OU AUTRES DIAGNOSTICS ET MISSIONS REALISES EN DEHORS DU DOSSIER TECHNIQUE.

TELS QUE FIGURANT DANS LA LISTE LIMITATIVE CI-DESSOUS :

AMIANTE :

ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE

DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE

DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES

CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE)

AXA France IARD, S.A. au capital de 214 798 000 €, 752 001 461 S.A. PARIS. Titulaire immatriculée au RCS de Paris sous le n° 332 075 418 000 1. Siège social : 10 rue de Valenciennes, 75013 Paris. Téléphone : 01 47 33 33 33. Site internet : www.axa.fr. Les informations relatives aux garanties sont disponibles sur le site internet www.axa.fr. Les informations relatives aux garanties sont disponibles sur le site internet www.axa.fr.

2/4

Vos références
Contrat
13106396204
Client
825530830

La présente attestation est valable du 01/01/2022 au 01/01/2023 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Guillaume Borne
Directeur Général Délégué

Vos références
Contrat
13106396204
Client
825530830

PLOMB :

CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP).

ETAT PARASITAIRE :

ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES.

MESURES :

MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN.

MESURAGE/METRAGE DE TOUT TYPE DE BATIVEMENT, Y COMPRIS LES SURFACES UTILES ET SURFACES AU SOL DE BUREAUX OU D'AUTRES LOCAUX

AUTRES :

ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ.

ETAT DES RISQUES NATURELS, MINERS ET TECHNOLOGIQUES (ENRNM).

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (DPE).

DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES, AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.

ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DELECTRICITE.

DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO.

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

AXA France IARD, S.A. au capital de 214 798 000 €, 752 001 461 S.A. PARIS. Titulaire immatriculée au RCS de Paris sous le n° 332 075 418 000 1. Siège social : 10 rue de Valenciennes, 75013 Paris. Téléphone : 01 47 33 33 33. Site internet : www.axa.fr. Les informations relatives aux garanties sont disponibles sur le site internet www.axa.fr. Les informations relatives aux garanties sont disponibles sur le site internet www.axa.fr.

2/4

Vos références
Contrat
13106396204
Client
825530830

Nature des garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Tous dommages corporels, matériels et immobiliers consécutifs (autres que ceux visés au paragraphe "autres garanties" ci-dessus)	8 000 000 € par année d'assurance
Détit :	8 000 000 € par année d'assurance
Dommages corporels	1 200 000 € par année d'assurance
Dommages matériels et immobiliers consécutifs consécutifs	1 200 000 € par année d'assurance

Autres garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €
Atteinte accidentelle à l'investissement (hors dommages consécutifs à l'article 3.1 des conditions générales)	750 000 € par année d'assurance
Responsabilité civile professionnelle (hors dommages consécutifs)	800 000 € par année d'assurance
Dommages immobiliers non consécutifs autres que ceux visés par l'obligation d'assurance (article 3.2 des conditions générales)	150 000 € par année d'assurance
Dommages aux biens matériels (selon extension aux conditions particulières)	150 000 € par année
Reconstitution de documents/ médias numériques (selon extension aux conditions particulières)	30 000 € par année

C.S. : Conditions Générales du contrat.

AXA France IARD, S.A. au capital de 214 798 000 €, 752 001 461 S.A. PARIS. Titulaire immatriculée au RCS de Paris sous le n° 332 075 418 000 1. Siège social : 10 rue de Valenciennes, 75013 Paris. Téléphone : 01 47 33 33 33. Site internet : www.axa.fr. Les informations relatives aux garanties sont disponibles sur le site internet www.axa.fr. Les informations relatives aux garanties sont disponibles sur le site internet www.axa.fr.

2/4

AXA France IARD, S.A. au capital de 214 798 000 €, 752 001 461 S.A. PARIS. Titulaire immatriculée au RCS de Paris sous le n° 332 075 418 000 1. Siège social : 10 rue de Valenciennes, 75013 Paris. Téléphone : 01 47 33 33 33. Site internet : www.axa.fr. Les informations relatives aux garanties sont disponibles sur le site internet www.axa.fr. Les informations relatives aux garanties sont disponibles sur le site internet www.axa.fr.

2/4



La certification de compétence de personnes physiques
est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

PLOVIER Ludovic
sous le numéro 12-291

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

- Amiante** sans mention Prise d'effet : 25/05/2018 Validité : 24/05/2023
Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.
- DPE** individuel Prise d'effet : 10/11/2017 Validité : 09/11/2022
Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2011
- Gaz** Prise d'effet : 25/05/2018 Validité : 24/05/2023
Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 15 décembre 2011.
- CREP** Prise d'effet : 25/05/2018 Validité : 24/05/2023
Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- Termites** Prise d'effet : 25/05/2018 Validité : 24/05/2023
Zone d'intervention : France métropolitaine
Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011
- Electricité** Prise d'effet : 25/05/2018 Validité : 24/05/2023
Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 10 décembre 2009



Véronique DELMAY
Gestionnaire des certifiés



Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat. A6 - 4^e étage - BAL N° 60011
102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-les-Chevreuses - 01 30 85 25 71
www.abcidia-certification.fr - contact@abcidia-certification.fr

ENR 20 V6 du 02 avril 2014